



Saint Pierroise, Saint Pierrois,

La rentrée est arrivée, au tour de la fin de l'été et de la fin des travaux. Les contraintes qui ont été imposées par le département ont été respectées, et la route de la mairie est désormais toute belle, et de nouvelles places sont prêtes à vous accueillir !

La rentrée a été un peu animée. Elodie et Cécile ayant été en contact avec des cas positifs au covid-19, elles ont dû effectuer un test, qui s'est avéré négatif. Ouf ! Pendant leur absence l'école et la garderie ont été assurées par des remplaçants.

Une permanence est prévue en mairie le 14 octobre pour la Mutuelle de Village.

La rentrée passée, Noël arrive... Le catalogue de jouets est disponible en mairie, vous pouvez passer aux horaires d'ouverture (13h30 – 17h30 du lundi au vendredi. Rappel : Cadeau offert par la municipalité pour les enfants scolarisés à Mézoargues ou pour les moins de 5ans vivants sur la commune).

Il nous a été signalé à plusieurs reprises la divagation de nombreux chiens. Certains ont fait de gros dégâts. Merci de faire le nécessaire pour que vos animaux ne sortent pas de vos propriétés, faute de quoi nous serions contraints de faire intervenir les services compétents.

Petit rappel concernant les dépôts sauvages : les containers et emplacements de la cave sont prévus pour les cartons, sacs jaunes, papiers, verres et vêtements. Par respect pour les agents municipaux, merci de ne pas déposer autre chose. Vous pouvez contacter la mairie pour l'enlèvement de vos encombrants.

En raison des nouvelles mesures prises ces derniers jours, nous sommes contraints d'annuler le repas convivial du 4 octobre. Nous reprogrammerons cet événement dès que les conditions sanitaires nous le permettront.

Au vue de ces mêmes mesures nous avons pris la décision de ne plus louer la salle jusqu'à amélioration des conditions sanitaires.



A ce jour, le concert prévu le vendredi 9 octobre à 18h30 au presbytère est maintenu.

Nous invitons les personnes souhaitant participer au repas des anciens (+ de 60 ans) à contacter la mairie pour s'inscrire, avant le 15 novembre 2020. En effet, au vue du contexte sanitaire particulier nous avons besoin de connaitre le nombre de participants pour nous organiser. Merci d'avance.

Nous vous rappelons que l'écobuage est interdit toute l'année. Pour les agriculteurs, l'incinération de végétaux est autorisée sous réserve d'avoir fait une demande en mairie pour que nous puissions prévenir les pompiers. (Vent inférieur à 30km/heure ; fumée blanche ; incinération en journée ; ...) Pour autant, chaque habitant doit veiller à ce que la végétation de son jardin ne déborde pas sur la voie publique.

Il y a quelques années vous avez été nombreux à faire don de matériels agricoles anciens en vue de l'ouverture d'un musée. Nous invitons ces personnes à contacter le secrétariat. Merci d'avance.

Enfin, la pluie s'annonçant, et avec elle, les risques inondations, nous demandons à ceux qui souhaitent être avertis en cas de crue du Rhône à nous envoyer leur adresse mail et numéro de téléphone. [secretariat.spm13150@gmail.com](mailto:secretariat.spm13150@gmail.com)

Bel automne à tous !

Laurie PONS